

Durée, tarif et modalités d'organisation

Public concerné :

- ✓ Représentants du personnel,
- ✓ Membres du Comité Social et Économique (CSE)
- ✓ Représentants Syndicaux (RS)
- ✓ Délégués Syndicaux (DS)

Pré-requis

[Formation économique - 2nde partie :](#)
[Initiation à la lecture des documents comptables de l'entreprise](#)

1 journée de formation

Présentiel :

- 400 € la journée /personne, support, café et repas du midi inclus
- **9 participants maximum.**
- Arcadès 1 rue Pierre et Marie Curie, 62223 Saint Laurent Blangy

Sur site chez le client : pour le tarif, nous contacter

Distanciel :

380 € la journée (6 heures) par personne et supports inclus

Inscription

Les inscriptions doivent être réalisées 30 jours avant le début de la session via :

- notre bulletin d'inscription téléchargeable : <https://arcades-cse.fr/calendrier-des-formations/>
- par téléphone au 03 21 24 20 00
- par mail : formation@arcades-cse.fr

Hors délai, merci de nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre.

Formateur(s) : spécialiste en droit social

Modalités d'évaluation

Durant la formation des exercices et des mises en situation sont réalisés afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation est proposé en début et en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Une attestation de formation est remise au participant.

Un questionnaire d'évaluation est également envoyé 6 mois après la fin de la formation pour apprécier son impact sur le stagiaire.

Moyens et méthodes pédagogiques

Le formateur disposera d'un tableau blanc et d'un ordinateur relié à un vidéo-projecteur ou à un écran pour ses exposés et Power-Point permettant la démonstration par l'exemple / Projection de vidéos / Réalisation de cas pratiques.

En distanciel via Zoom, utilisation d'un tableau blanc, de diaporama et vidéos...

Documentation remise aux stagiaires

Un kit stagiaire comprenant un stylo et un livret formation sont remis en début de la formation (en présentiel uniquement).

L'ensemble des documents présentés lors de la formation sera remis en fin de formation aux stagiaires sur clé-USB reprenant power-point et boîte à outils (modèles, exercices...). Ces derniers sont transmis par e-mail en cas de visioformation.

Négociation Annuelle Obligatoire

Programme de formation

Objectifs pédagogiques :

- Construire une stratégie de négociation
- Connaître les thèmes de négociation

Organisation et déroulement des négociations

- ✓ Initiative de la négociation et convocation,
- ✓ Composition de la délégation syndicale,
- ✓ Calendrier des négociations,
- ✓ Informations à transmettre, documents obligatoires, BDES,
- ✓ Loyauté et bonne foi des 2 parties,
- ✓ Rôle du Comité.

Les thèmes obligatoires

- ✓ Les salaires effectifs,
- ✓ Le temps de travail,
- ✓ Le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise,
- ✓ L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes :
 - Les écarts de rémunération,
 - La qualité de vie au travail.
- ✓ La GPEC.

Les thèmes facultatifs

Issus des négociations, les formalités

- ✓ Désaccord,
- ✓ Accord,
- ✓ Conditions d'audience.

Visioformations, retrouvez nos formations chez vous Plateforme utilisée ZOOM

Notre formateur anime en direct la formation et encadre les stagiaires, possibilité d'intervenir à tout instant.

Outils nécessaires :

- ✓ un ordinateur,
- ✓ une connexion internet suffisante,
- ✓ un navigateur internet pour un accès à Zoom,
- ✓ l'usage d'un casque-micro est fortement conseillé,
- ✓ si vous êtes plusieurs dans un même pièce à suivre cette formation, veillez à vérifier en amont l'absence de bruits ou éléments pouvant parasiter la formation.

Accès à la salle de formation virtuelle : via un e-mail envoyé suite à votre inscription